

EXTRAIT DU PROCES VERBAL

CONSULTATION ARCHITECTURALE N° CA 12/MOD/BM/2026
RELATIVE A LA CONCEPTION ARCHITECTURALE ET SUIVI DES TRAVAUX DE
CONSTRUCTION DE SALLES DE CLASSE AU SEIN DES ETABLISSEMENT
D'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE EN MILIEU RURAL DE LA PROVINCE DE BENI MELLAL –
PROGRAMME 2026

 **Le Maître d'Ouvrage :** AL OMRANE BENI MELLAL KHENIFRA.

 **La date d'ouverture des plis :**

- 1^{ère} séance le : **01/07/2026 à 10H00**
- 2^{ème} séance le : **01/07/2026 à 13H00**
- 3^{ème} séance le : **09/07/2026 à 11H30**

 **Le lieu d'ouverture des plis :** AL OMRANE BENI MELLAL KHENIFRA.

 **Les journaux ayant publié l'avis de publicité :**

- Journal LE MATIN du 08/06/2026 sous le N°2101791/26.
- Journal SAHARA AL MAGHRIBIA du 08/06/2026 sous le N°2101792/26.
- Portail des marchés publics (www.marchespublic.gov.ma) le 09/06/2026
- Portail du Groupe Al Omrane le 09/06/2026.

 **La liste des Architectes ayant déposé leurs plis :**

1. La société YIA ARCHITECTES & PARTNERS ;
2. L'architecte OULAYA HADDAR ;
3. La société PROFOND ARCHITECTURE DESIGN ;
4. La société M.H. ARCHITECTURE ;
5. La société RAUCHDI ARCHITECTS ;

 **La liste des Architectes admissibles à l'issue du contenu et de la présentation des dossiers des architectes :**

1. La société YIA ARCHITECTES & PARTNERS ;
2. L'architecte OULAYA HADDAR ;
3. La société PROFOND ARCHITECTURE DESIGN ;
4. La société M.H. ARCHITECTURE ;
5. La société RAUCHDI ARCHITECTS ;

 **La liste des Architectes écartés à l'issue du contenu et de la présentation des dossiers des architectes :** Néant.

 **La liste des Architectes admissibles sans réserve à l'issue de l'examen des dossiers administratifs :**

1. La société YIA ARCHITECTES & PARTNERS ;
2. L'architecte OULAYA HADDAR ;
3. La société PROFOND ARCHITECTURE DESIGN ;
4. La société M.H. ARCHITECTURE ;
5. La société RAUCHDI ARCHITECTS ;

3
et 2

La liste des Architectes écartés à l'issue de l'examen des dossiers administratifs : Néant.

La liste des Architectes non retenus à l'issue de l'examen des dossiers des propositions techniques : Néant.

La liste des Architectes admissibles sans réserve à l'issue de l'examen des Propositions techniques :

1. La société YIA ARCHITECTES & PARTNERS ;
2. L'architecte OULAYA HADDAR ;
3. La société PROFOND ARCHITECTURE DESIGN ;
4. La société M.H. ARCHITECTURE ;
5. La société RAUCHDI ARCHITECTS ;

La liste de l'estimation sommaire du coût global des travaux du projet proposée par les architectes :

Architectes	L'estimation sommaire du coût global des travaux du projet en DH HT
La société YIA ARCHITECTES & PARTNERS	3 038 800,00
L'architecte OULAYA HADDAR	3 546 666,66
La société PROFOND ARCHITECTURE DESIGN	3 545 240,00
La société M.H. ARCHITECTURE	2 945 380,00
La société RAUCHDI ARCHITECTS	3 500 000,00

Ouverture des enveloppes des Architectes admissibles portant la mention « proposition financière » dont le Montant des actes d'engagement :

Architecte	Taux d'honoraire de l'acte d'engagement
La société YIA ARCHITECTES & PARTNERS	4.2 %
L'architecte OULAYA HADDAR	4.5 %
La société PROFOND ARCHITECTURE DESIGN	4 %
La société M.H. ARCHITECTURE	4 %
La société RAUCHDI ARCHITECTS	5 %

La liste des Architectes écartés à l'issue de la vérification des propositions financières : NEANT.

Le jury procède au classement des propositions des architectes retenus comme suit :

1. La société PROFOND ARCHITECTURE DESIGN ;
2. La société M.H. ARCHITECTURE ;
3. La société RAUCHDI ARCHITECTS ;
4. La société YIA ARCHITECTES & PARTNERS ;
5. L'architecte OULAYA HADDAR ;

Handwritten signature

✎ **Le concurrent retenu :**

Architecte	Taux d'honoraire de l'acte d'engagement
La Société PROFOND ARCHITECTURE DESIGN	4 %

✎ **La justification du choix de l'attributaire :**

- Le dossier du concurrent est évalué, sur la base de :
 - L'évaluation du dossier administratif, la proposition technique et la proposition financière ;
 - L'offre la plus avantageuse (la mieux disante) ;

✎ **La date d'achèvement des travaux de la commission : 09/07/2026.**

Fait à BENI MELLAL le 09/07/2026.

LE PRESIDENT DU JURY

[Signature]

Dorayd SALIMI
Directrice Générale Adjointe
de la Société Al Omrane
Béni Mellal Khenifra